Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
ID : 040-214003139-20180530-2018_C12-DE

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 17
Date de convocation : 23/05/2018

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mai 2018
--- o0o ---

L'an deux mille dix-huit, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. MARSAN, Mme BRUGAT, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, Mmes GARRIDO, THIEBLIN, M. DUCASSE, Mme CELIMON.

Etaient excusés : Mmes DARGELOSSE, DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. DUPLA, TAUZIA, Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme COURROS).

Etaient absentes non excusé : Mme CHAPUIS, M. BRUEY.

Un scrutin a eu lieu, M. LAMOTHE Eric a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C
Délibération n°12

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Régie des Fêtes et Animations – Programme d'activités et fêtes locales

Sur proposition du Conseil d'exploitation de la régie des fêtes et animations, en date du 29 mai, il est soumis au vote du conseil municipal le programme des fêtes locales de TARTAS qui se dérouleront début Juillet.

Il est demandé à notre assemblée d'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents.

MERCREDI 4 JUILLET
21h Loto PST Omnisports
Salle Polyvalente

VENDREDI 6 JUILLET
18h La Foulée des Pitchouns
18h45 Ouverture des Fêtes
Remise des clés à la classe des 18 ans
19h15 13ème Foulée des Fêtes
5 et 10 km – Nouveaux parcours sans sable - nombreux lots au tirage au sort
Inscriptions sur www.octemps.fr
19h Ouverture bodega
Amicale de la chèvre
20h Repas Estanquet

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
ID : 040-214003139-20180530-2018_C12-DE

21h30 Course Landaise Formelle
Ganaderia Dargelos / Cuadrilla JC Malet
Comptant pour le challenge Landes Béarn et le Trophée du Pays Tarusate
13 € - gratuit pour les moins de 16 ans
23h30 Grand Bal Disco Fun
0h-4h Point repos
salle polyvalente

SAMEDI 7 JUILLET

8h Concours de pêche
Berges de la Midouze, en amont du pont – Inscriptions dès 7h
10h Concert de l'Harmonie Tarusate
Maison de retraite
11h Course de cocardes – ToroBall pour enfants Gratuit
Comptant pour le trophée des cocardes du Pays Tarusate
12h Repas Estanquet
14h Descente de la Midouze en Canoë
14h Course Cycliste Ufolep Ville Haute
2 départs Avenue de la Chalosse
14h30 Concours de Pétanque - Arènes
17h30 Toro Ball TARTAS vs BEGAAR – Arènes – 7€ - Gratuit moins de 12 ans
jeux et défis dans les arènes
20h Repas Estanquet
20h Bodega des pompiers
21h15 Spectacle folklorique : grupo etnografico do Minho-Lima
22h30 Corso Fleuri
Chars fleuris, animation musicale par des Bandas
23h30 Grand Bal Disco Fun
0h-5h Point repos
salle polyvalente

DIMANCHE 8 JUILLET

10h30 Messe en Musique
12h-18h Bodega
Amicale de la chèvre
12h15 Concert de l'Harmonie Tarusate
Parvis de la Mairie
13h Repas Estanquet
13h Repas de l'Aficion par **Creo que si**
15h Concert Elite
Maison de retraite
15h Finales du tournoi de tennis des fêtes – courts de tennis route de Rion
18h Novillada sans picadors Arènes
20h Bodega Amicale des Poulettes
20h Repas Estanquet
21h30 Concert gratuit : « Le chat dans la gorge »
23h Concert gratuit : « Kamino Mas »

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 06/06/2018
Reçu en préfecture le 06/06/2018
ID : 040-214003139-20180530-2018_C12-DE

LUNDI 9 JUILLET

8h-18h Braderie Commerciale
11h Animation des rues par l'Harmonie Tarusate
12h30 Repas Estanquet
15h Après-midi des Pitchouns
18h Show Free style BMX/ trottinette
19h30 Animation des rues
par la Banda **Los Picaros**
20h Repas Estanquet
21h30 Le Grand orchestre ADN gratuit
23h Grand Feu d'Artifice
23h15 Reprise du concert ADN

DU VENDREDI 6 AU LUNDI 9 JUILLET
Grande fête foraine Allées Marines
Fête en Bus Samedi 7 juillet www.lebusdesferias.com

*Certains horaires et animations sont susceptibles d'être affinés

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable au programme des fêtes locales de TARTAS 2018.

Autorise M. le Maire à intervenir à la signature de tous les documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS
LANDES 40400

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.